



## Pourquoi il faut défendre les 35 heures

Denis Clerc, « alter », par ALTERNATIVES ECONOMIQUES, le 29.01.2016

**Et revoilà – pour la énième fois – les 35 heures sur la sellette !**

**À défaut, sur quoi d'autre le patronat, la majorité des économistes, les mécontents de tous bords, les libéraux, les conservateurs qu'ils soient de droite, du centre et d'une partie la gauche, les groupies du ministre des Finances et les habitués du Café du commerce pourraient-ils passer leurs nerfs et trouver une explication au chômage de masse, à la (très) faible croissance économique et à la déprime collective qui a saisi le pays ?**

Les 35 heures sont le pendant économique de l'islam radical : tout le monde peut leur taper dessus et les accuser de tous les maux de la Terre, sans que personne n'ose prendre leur défense. Ce qui en fait un bien commode bouc émissaire.

La Scop Alternatives Economiques a été l'une des premières entreprises à conclure un accord ramenant la durée du travail à 35 heures

Eh bien, soit. Je vais donc me sacrifier, et perdre, aux yeux de mes confrères, le peu de respectabilité qui me reste en tant qu'économiste en refusant d'adhérer à ce consensus quasi général. J'aurais pu le faire en tant qu'ancien patron.

D'une coopérative de presse, ce qui, en soi, me rend suspect de partialité dans un pays où les titres de presse indépendants de grands groupes financiers et vendant plus de 90 000 exemplaires par parution se comptent sur les doigts d'une seule main.

Un patron qui, en 1997, a conclu avec ses salariés un des premiers accords d'entreprise ramenant la durée du travail hebdomadaire à 35 heures moyennant quelques concessions des salariés en échange de l'embauche de deux personnes, qui, aujourd'hui encore, travaillent toujours dans l'entreprise.

### Attaques virulentes

Mais je ne céderai pas à cette tentation : non seulement parce qu'elle reviendrait à m'attribuer des mérites qui tiennent aussi largement aux salariés et à l'Etat, lesquels ont fait en sorte que cette RTT créatrice d'emplois soit possible, mais aussi parce que tirer d'un exemple une conclusion générale n'a aucune valeur démonstrative.

Ne confondons pas micro et macro. C'est donc sous ce dernier angle que je souhaite regarder les choses de près : le passage aux 35 heures, mesure d'ordre général, est-il allé dans le sens du bien commun ou a-t-il contribué à affaiblir l'économie française et, derrière elle, à fragiliser la société dans son ensemble, comme on l'entend désormais même dans les plus hautes sphères gouvernementales ?

**J'avais été frappé, fin 2014, par la virulence des attaques contre Barbara Romagnan, députée (PS) du Doubs qui, dans un rapport qui avait fait quelque bruit, concluait à l'effet positif des 35 heures. « Comment une prof de philo pouvait-elle connaître quoi que ce soit aux problèmes des entreprises ? », rétorquaient les critiques, jusques et y compris sur le site du *Nouvel Obs* (devenu depuis *L'Obs*).**

En voici deux, prises au hasard, mais assez représentatives de la quarantaine de réactions hostiles à ce rapport publiées sur ce site. Les 35 heures, « pour les salariés du privé, cela signifie moins de temps et moins d'argent. Pour les entreprises, baisse de compétitivité de dix points. Pour les caisses de l'Etat, de la Sécurité Sociale et de retraite, la faillite. »

Ou : « Tout le monde sait que les 35 heures ont eu pour effet immédiat de casser la croissance en 2000, de détériorer la compétitivité de nos entreprises, d'où des pertes de marchés (et une balance commerciale qui est devenue déficitaire), et avec pour conséquence des pertes nombreuses d'emplois. » Regardons cela de près.

### **Idée reçue n° 1 : casser la croissance en 2000**

Supposons que la progression du produit intérieur brut (PIB) soit un bon indicateur de la santé d'une société, ce dont je doute. La croissance moyenne de cet indicateur entre 1990 et 1998, ces deux années incluses, a été de 1,9 % par an en moyenne. Entre 1999 et 2007 (ces deux années également incluses), elle a été de 2,3 %.

Certes, les 35 heures n'ont pas joué un rôle déterminant dans cette légère accélération, mais elles n'ont pas été un frein. Mieux, entre 1998 et 2007, que l'Allemagne, l'Italie, à peu de chose près comme la Belgique, les Pays-Bas, l'Autriche, mais moins bien que l'Espagne, la Grèce et l'Irlande. Ces trois pays ne vous disent rien ?

Ils étaient alors dopés à l'euro, et ils l'ont durement payé.

### **Idée reçue n° 2 : des pertes nombreuses d'emplois**

Pour les sociétés non financières, qui regroupent 75 % de l'emploi privé, le nombre d'emplois a progressé de 1,7 million entre 1998 et 2003, période de mise en place (d'abord volontaire, ensuite obligatoire pour toutes les entreprises) des 35 heures.

Par la suite, l'emploi a continué de progresser, mais à allure plus réduite (+ 0,6 million entre 2004 et 2008). Evidemment, durant la première période, les créations nettes d'emplois dans les entreprises ne sont pas dues uniquement aux 35 heures. Chez les économistes, il y a un quasi-consensus pour leur attribuer environ un quart – 350 000 – des créations nettes d'emplois.

### **Idée reçue n° 3 : baisse de compétitivité de dix points**

Le taux de marge des sociétés non financières (qui mesure la part de la valeur ajoutée qui reste aux entreprises après paiement des salaires, des charges sociales obligatoires et des impôts sur la production), qui était de 32,4 % en 1997, passe à... 32,8 % en 2001, puis 32,3 % en 2002 pour retrouver en 2007 un niveau supérieur à celui de 1997.

On cherche vainement durant cette période une baisse significative du taux de marge. En revanche, on la voit très clairement entre 2008 et 2014. Les 35 heures ? Evidemment non : la crise...

### **Idée reçue n° 4 : une balance commerciale qui est devenue déficitaire**

Sur ce point, effectivement, il n'y a pas photo. Le solde des exportations sur les importations, de positif qu'il était avant les 35 heures, s'est réduit, puis est devenu négatif.

Malheureusement, les statistiques d'Eurostat sur la balance commerciale ne commencent qu'en 1999. Mais on voit bien l'ampleur du déficit de la France, qui se creuse de façon quasiment continue de 2000 à 2011 (avec, cependant, une petite amélioration en 2001 et un retour dans le vert en 2002, justement les années de mise en application des 35 heures).

Aucun des autres pays de l'Union européenne à 15 ne présente cette évolution. Certes, le déficit britannique est encore plus important que celui de la France, mais c'est un trait structurel du commerce extérieur du Royaume-Uni, qui table sur les revenus de la City, deuxième place financière mondiale (qui abrite sous son aile quelques paradis fiscaux qui ne sont sans doute pas étrangers à l'importance de la place de Londres).

Certes, l'Italie a elle aussi plongé dans le rouge, mais pour des montants moindres et, surtout, elle en est sortie depuis 2011. Certes, l'Espagne présente elle aussi une balance commerciale structurellement déficitaire, mais dont l'ampleur s'est fortement réduite. L'excédent de l'Allemagne a été multiplié par plus de 3 entre 1999 et 2014, et la France plongerait dans le déficit.

### **L'explication semble aller de soi : les 35 heures ont ruiné la compétitivité des entreprises françaises. Sauf que cela n'a rien à voir**

L'explication semble aller de soi : les 35 heures ont ruiné la compétitivité des entreprises françaises. Sauf que cela n'a rien à voir. Entre 1996 et 2008, nous expliquent deux spécialistes de l'Insee, Bertrand Marc et Laurence Rioux (dans « Le coût de la main-d'œuvre : comparaison européenne 1996-2008 », *Emplois et salaires 2012*), les pays de l'Union à 15 ont vu leurs coûts horaires de main-d'œuvre converger lentement.

En 2008, en euros de l'année, l'industrie manufacturière avait un coût horaire (salaires + charges obligatoires + impôts sur la main-d'œuvre + formation professionnelle – subventions versées) de 33,16 euros en France et de 33,37 euros en Allemagne.

Certes, l'écart entre les deux pays était plus important en 1996, et la France a donc quasiment annulé l'avantage dont elle disposait vis-à-vis de nos concurrents d'outre-Rhin en 1996 : le coût horaire a progressé entre cette date et 2008 de 1,9 % par an en Allemagne et de 3,4 % en France. Est-ce en raison des 35 heures et de la réduction du nombre d'heures travaillées (- 71 heures en moyenne annuelle entre 1996 et 2008) ?

La réponse des spécialistes de l'Insee est sans appel : « *La diminution du temps de travail effectif n'explique qu'environ 10 % de la hausse du coût horaire de la main-d'œuvre entre 1996 et 2008. Si le nombre d'heures était resté stable entre 1996 et 2008 en France, le coût horaire de la main-d'œuvre aurait progressé en euros courants à un rythme annuel de 3,1 % (contre 3,4 % observés) dans l'industrie manufacturière.* »

Et ils enfoncent le clou, en soulignant que ce n'est pas le coût horaire qui est déterminant, mais le coût unitaire, car toute augmentation de la productivité du travail vient réduire d'autant les coûts unitaires de production : si l'on prend en compte ce facteur, « *l'évolution du coût salarial unitaire dans l'industrie manufacturière est comparable en France et en Allemagne [entre 1996 et 2008], avec un taux de croissance annuel moyen de respectivement - 0,5 % et - 0,7 %.* »

Oui, mais depuis 2008, le déficit, sans se creuser davantage, demeure à des niveaux très élevés. N'est-ce pas la preuve, au moins, que le refus de remettre en cause les 35 heures, ce qui aurait pu améliorer la compétitivité de l'industrie française au regard de sa concurrente allemande qui, elle, n'a pas hésité à réduire sensiblement les charges sociales et à augmenter la TVA en contrepartie ?

Une fois encore, ce raisonnement – contourné – table sur le fait que les 35 heures sont le facteur essentiel, voire unique, de notre perte relative de compétitivité, ce que les chiffres cités dans le paragraphe précédent tendent pour le moins à nuancer, voire à infirmer.

La France fait partie des pays dans lesquels la progression du coût horaire est la plus faible

Mais prêtons-nous au « jeu » et regardons donc quelle a été l'évolution des coûts salariaux horaires entre 2008 et 2014, selon Eurostat (pour l'ensemble des activités marchandes, et pas seulement, comme précédemment, pour l'industrie manufacturière).

Là encore, le constat est sans appel : la progression (en euros courants) entre 2008 et le 3<sup>e</sup> trimestre 2014 (dernier chiffre connu) est de 11,1 % en France, contre 13,1 % en Allemagne. Et la France fait partie des pays dans lesquels la progression du coût horaire est la plus faible.

**Un coût horaire qui a faiblement augmenté en France  
Mais alors, si les 35 heures n'ont pas alourdi les coûts de production dans l'industrie manufacturière, d'où vient que, le commerce extérieur de la France soit dans les choux alors que l'Allemagne triomphe ?**

**La réponse est sans doute plus compliquée qu'on ne le pense, et relève vraisemblablement (comme le souligne le Cepii) au positionnement de gamme de l'industrie dans chacun des deux pays.**

**Un cas peut l'illustrer : c'est dans le domaine automobile que notre déficit commercial avec l'Allemagne est le plus élevé.**

**Et pourtant, toujours selon l'Insee, dans ce secteur, le coût horaire de la main-d'œuvre en 2008 était de 43,14 € en Allemagne, contre 33,38 € en France.**

**Nous sommes forts dans les petites voitures, eux dans les grosses, mais on vend ces dernières bien plus chères que les petites.**

## Symbole honni

Il est clair, au terme de cette analyse, que les 35 heures sont davantage un symbole honni qu'une source effective de déboires économiques.

Dire cela n'implique pas de glorifier les 35 heures (sur ce point, je me sépare de Barbara Romagnan) : alors que, dans le secteur privé, elles ont permis souvent de remettre à plat l'organisation du travail et se sont accompagnées de contreparties (imposées ou négociées) du personnel,  **dans le secteur public, il n'y a rien eu de tel, et il a fallu embaucher ou multiplier les heures supplémentaires au prix d'impôts et de cotisations sociales supplémentaires : le surplus d'emplois publics a été payé par l'ensemble des acteurs économiques, réduisant d'autant l'effet des 35 heures sur l'emploi privé.**

Sans doute l'effet sur l'emploi aurait été plus grand si les 35 heures, au lieu d'être imposées, avaient été négociées

En outre, l'Etat a dû mettre la main à la poche dans des proportions non négligeables (une quinzaine de milliards d'euros par an entre 2000 et 2005, portés à plus de 20 lorsque François Fillon a décidé de la généralisation des réductions de cotisations sociales patronales à l'ensemble des salariés rémunérés moins de 1,6 fois le Smic).

**Sans doute l'effet sur l'emploi aurait été plus grand si les 35 heures, au lieu d'être imposées, avaient été négociées, comme le prévoyait la 1<sup>re</sup> loi Aubry (1998), qui limitait cependant la durée de cette négociation à un an.**

**Bref, la précipitation a été mauvaise conseillère, et c'est sans doute ce qui explique la mauvaise réputation d'une mesure qui, pourtant, a été bénéfique pour l'emploi sans pour autant charger la barque des entreprises au-delà du raisonnable.**

Quant au coût pour les finances publiques, ceux qui les critiquent oublient soigneusement de regarder le coût des mesures Fillon et de celles qui ont suivi dans le domaine des allègements de « charges » en faveur des bas salaires, estimées bénéfiques pour l'emploi en bas de l'échelle.

Au nom de quelle théorie ces allègements de « charges » – que le patronat s'efforce d'étendre aux cotisations « contributives » : retraite et assurance chômage – seraient néfastes quand elles s'inscrivent dans la politique d'accompagnement des 35 heures et bénéfiques quand elles ne s'y inscrivent pas ?

Quoi qu'il en soit, la remise en cause des 35 heures se produit au pire moment, alors que prévaut une demande atone.

**Si elles devaient être supprimées, cela n'aurait aucun effet sur la demande. Mais l'emploi risquerait d'en pâtir : les entreprises seraient incitées à augmenter la durée du travail plutôt qu'à embaucher.**

**Est-ce vraiment ce que l'on veut ?** □

---